

CALENDRIER DE GESTION DU

PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF 2018-2020

<b>1. Volet I : Aide financière au transport en commun urbain</b>	
<b>1.1 Maintien, développement et optimisation des services</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt du rapport d'un auditeur externe pour l'année 2016 – fermé	31 juillet 2018
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt du rapport d'un auditeur externe pour l'année 2017 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt du rapport d'un auditeur externe pour l'année 2018 – fermé	15 mai 2019
Dépôt du rapport d'exploitation pour l'année 2018 – fermé	15 mai 2019
Facultatif : dépôt des pièces justificatives pour recevoir l'aide à l'optimisation des services – fermé	31 mai 2019
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2019 – fermé	30 juin 2019
Dépôt du rapport d'un auditeur externe pour l'année 2019	15 mai 2020
Dépôt du rapport d'exploitation pour l'année 2019	15 mai 2020
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du rapport d'un auditeur externe pour l'année 2020	15 mai 2021
Dépôt du rapport d'exploitation pour l'année 2020	15 mai 2021
<b>1.2 Études de planification des services</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du rapport et des pièces justificatives	Au plus tard trois mois après la fin du projet
<b>2. Volet II : Aide financière au transport collectif régional</b>	
<b>2.2 Transport collectif en milieu rural</b>	
<b>2.2.1 Organisation et exploitation de services de transport collectif</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2019 – fermé	31 août 2019
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du rapport d'exploitation, du plan de développement des services et du plan de réinvestissement des surplus	Le second versement est conditionnel au dépôt de ces documents.
<b>2.2.2 Étude de besoins et de faisabilité</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2019 – fermé	31 août 2019
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt de l'étude de besoins et de faisabilité ainsi que des pièces justificatives	Au plus tard trois mois après la fin du projet

<b>2.2.3 Interconnexion des services de transport collectif régional</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'un devis de projet pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt d'un devis de projet pour l'année 2019 – fermé	30 juin 2019
Dépôt d'un devis de projet pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du rapport de projet	Au plus tard trois mois après la fin du projet
<b>2.2.4 Aide financière pour favoriser la création de tables de concertation régionale en transport collectif</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du rapport d'activités, du rapport financier et des livrables, conformément aux modalités	Le second versement est conditionnel au dépôt de ces documents.
<b>2.3 Transport interurbain par autobus</b>	
<b>2.3.1 Aide financière pour le maintien et l'amélioration de services exploités en vertu d'un permis de la Commission des transports du Québec</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière	En tout temps pendant toute la durée du programme
Dépôt du rapport d'exploitation de l'organisme admissible	Au plus tard trois mois après la fin du projet
<b>2.3.2 Aide financière pour le développement de services de transport interurbain par autobus</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2019 – fermé	31 août 2019
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du rapport d'exploitation du projet	Au plus tard trois mois après la fin du projet
<b>2.3.3 Aide financière pour contrer l'abandon imminent d'un service</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière	En tout temps pendant toute la durée du programme
Dépôt du rapport d'activité	Au plus tard trois mois après la fin du projet
<b>2.3.4 Aide financière pour pallier un abandon de services dans le cadre d'une décision de la Commission des transports du Québec</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière	En tout temps pendant toute la durée du programme
Dépôt d'une reddition de comptes trimestrielle	Chaque trimestre suivant l'autorisation ministérielle du projet
Dépôt du rapport d'activité	Au plus tard trois mois après la fin du projet

<b>2.3.5 Aide financière pour l'acquisition et le développement d'outils technologiques permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2019 – fermé	31 août 2019
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du rapport démontrant la réduction et l'évitement des émissions de gaz à effet de serre résultant du projet et dépôt des factures attestant les coûts engagés	Au plus tard trois mois après la fin du projet
<b>3. Volet III : Aide financière à la réalisation d'études sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et au fonctionnement des centres de gestion des déplacements</b>	
<b>3.1 Réalisation d'études sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'un devis de projet pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt d'un devis de projet pour l'année 2019 – fermé	31 août 2019
Dépôt d'un devis de projet pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt d'une copie de l'étude et du rapport de projet comprenant les données financières	Au plus tard trois mois après la fin du projet
<b>3.2 Fonctionnement des centres de gestion des déplacements</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2018 – fermé	30 septembre 2018
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2019 – fermé	30 juin 2019
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt d'un bilan des activités, des états financiers et d'une description des résultats obtenus par rapport aux objectifs	Au plus tard trois mois après la fin de l'année de référence de l'organisme
<b>4. Volet IV : Aide financière à la réduction tarifaire consentie sur les laissez-passer régionaux</b>	
<b>Action</b>	<b>Échéance</b>
Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'année 2020	30 septembre 2020
Dépôt du suivi semestriel	Tous les six mois
Dépôt des états financiers vérifiés	Au plus tard trois mois après la fin de l'année de référence de l'organisme